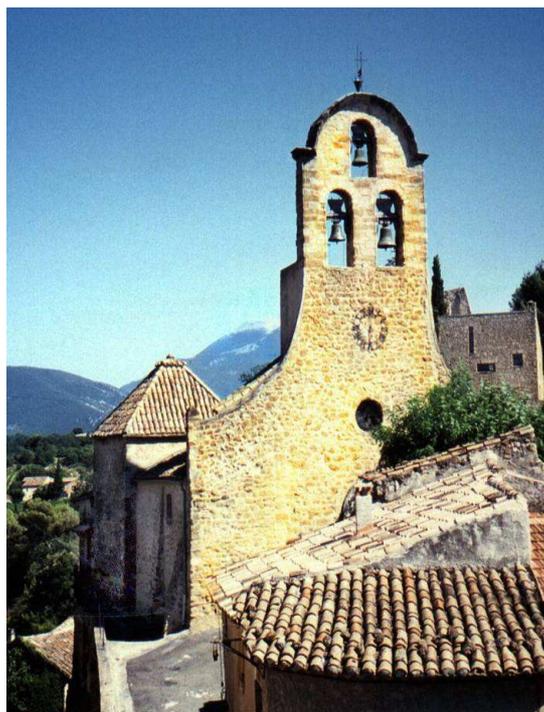


PUYMÉRAS MON VILLAGE

SOMMAIRE

Informations	page 2
Mot du maire	page 4
Mot de la présidente	page 5
Conseils municipaux	page 6
Assemblées générales	page 12
Manifestations à venir	page 13
Projets	page 17
Patrimoine à préserver	page 18
Recette de cuisine – football	page 19
Page de jeux	page 20



NUMÉRO 83
Novembre 2022

INFORMATIONS PUYMÉRAS MON VILLAGE

ASSOCIATION « PUYMÉRAS MON VILLAGE »
pmvassociation84@gmail.com

Président d'honneur : Roger TRAPPO, maire de Puyméras
Membre d'honneur : Daniel ROLLAND, ancien maire de Puyméras

BUREAU :

Présidente : Suzanne BARNOUIN
Vice-Présidente : Mireille AUTRAN
Secrétaire : Chantal FAURE
Secrétaire-adjointe : Brigitte BRIENNE
Trésorier : Jean-Louis FANNI
Trésorière-adjointe : Dominique HOËN

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : Françoise BERLAMONT - Dominique HOËN
Noëlle PHILIPPE - Maryvonne SAUVAN - Anne de VILHET - Jean-Pierre REYBAUD - Daniel ROLLAND .

JOURNAL :

Groupe de Rédaction : Mireille AUTRAN - Suzanne BARNOUIN - Françoise BERLAMONT - Dominique HOËN -
Chantal FAURE - Anne de VILHET.

Groupe de relecture : Mireille AUTRAN - Françoise BERLAMONT - Chris BERNARD - Brigitte BRIENNE - Chantal FAURE

Groupe de mise en page : Françoise BERLAMONT - Chantal FAURE

Groupe de distribution : Mireille AUTRAN - Suzanne BARNOUIN - Françoise BERLAMONT - Brigitte BRIENNE - Claude FAURE
Dominique HOËN - Albert PHILIPPE - Maryvonne SAUVAN - Anne de VILHET -

SERVICES PUBLICS

MAIRIE DE PUYMÉRAS : 04. 90. 46. 40. 90.

Accueil Mairie : agenda.puymeras@gmail.com

Mail secrétariat général / secrétariat du maire : mairie.puymeras@gmail.com

site : <https://www.mairiepuymeras.com>

LE SECRÉTARIAT EST OUVERT DU LUNDI AU JEUDI DE 9 H À 12 H

AGENCE POSTALE

DU LUNDI AU JEUDI DE 9 H À 11 H 45
FIN DES DÉPÔTS DE COLIS ET DE RECOMMANDÉS À 11 H 30

HORAIRES DE DÉPART DU COURRIER

Boîte aux lettres près de la mairie : du lundi au vendredi 12 heures
Boîte aux lettres près de la boulangerie : du lundi au vendredi 9 heures, samedi 8 heures
Vaison le Romaine Départ du courrier : samedi 11 heures

ARTISANS ET COMMERÇANTS DE PUYMÉRAS

Assistante maternelle agréée	Marie-Noëlle CUENCA	04. 90. 46. 48. 00.
Café-tabac « Les Barrys »	PAULINE et VALENTIN	04. 90. 67. 03. 87.
Cave	Coopérative LA COMTADINE	04. 90. 46. 40. 78.
Cave	Domaine MAS DU JAS	06. 65. 28. 99. 32.
Cave	Le PUY de MAUPAS	04. 90. 46. 47 ; 43.
Cave	SAINT APOLLINAIRE	04. 90. 46. 41. 09.
Chocolaterie	CHALOUIN	04. 90. 37. 40. 94.
Coiffeuse	Laure-Line DIEUDONNÉ	06. 82. 31. 76. 35.
Conserverie truffes et champignons	Ets PLANTIN	04. 90. 46. 41. 44.
Électricité Générale	Antonio MACHADO	04. 90. 36. 36. 33.
Épicerie « Chez Falballa»	Sylvie FAURE	06. 32. 46. 31. 89.
Ferronnier	Gaëtan RAMOS	06. 03. 40. 52. 60.
Garage Agricole	BERNARD et BREMOND	04. 90. 46. 43. 17.
HL.elec	Hervé LAY	06. 88. 33. 08. 90.
Le Paysagiste	Frédéric GONDRAN	06. 70. 73. 23. 97.
Le Pisciniste	Fabien GONDRAN	06.74. 81. 72. 63.
Le Vieux Moulin	Alain FARNOUX	04. 90. 12. 02. 57.
Maçonnerie	Philippe MARCHIONINI	06. 11. 53. 16. 18.
Peintures intérieures / extérieures	Patrice GUILLARD	06. 18. 44. 32. 80.
Plomberie Chauffage	Morgan RODIÈRES	06. 11. 48. 33. 65.
Plomberie	Thomas DUPONT	06. 09. 22. 61. 54.
Prestations TP	Xavier MATHIEU	06. 13. 32. 42. 99.
Taxis des Dentelles	G.I.E.	04. 90. 46. 89. 42.
Taxis Fred et Caro	Caroline GARCIA	04. 90. 46. 45. 92.
Vianet Services, désinsectisation	Frédéric VIANET	06. 88. 65. 25. 89.

SOCIAL ET SANTÉ

Cabinet d'infirmières	Cécile BERGER / Michèle BONNET / Romy SCHULLER	04. 90. 46. 44. 04
-----------------------	---	--------------------

HÔTELS, RESTAURANTS

Restaurant	« Le Girocèdre »	04. 90. 46. 50. 67.
Restaurant	« Les Barrys »	

CHAMBRES D'HÔTES

Chez Dominique	Dominique HOËN	04. 90. 46. 51. 62.
Le Jas des Grands Cèdres	Isabelle MEYER et Stéphane RICHARD	04. 90. 46. 42. 29.
Le Puy du Maupas	Christian et Maryse SAUVAYRE	04. 90. 46. 47. 43.

ASSOCIATIONS

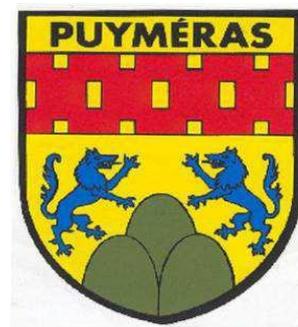
Association des Parents d'Élèves Faucon - Mérindol - Puyméras	Président : Cédric TRAPPO Vice-Président : Martial FERNANDEZ	06. 63. 78. 21. 11. 06. 19. 73. 44. 13.
Association Paroissiale	Présidente : Delfine RAGONOT	04. 90. 37. 68. 10.
Association 3P	Président : Marco CUNY	06. 50. 75. 23. 72.
Bibliothèque Municipale	Responsable : Françoise BERLAMONT	06. 07. 08. 37. 61.
« Le Choeur de Puyméras »	Présidente : Evelyne JÉVAUDAN	04. 75. 27. 18. 19. 06. 73. 84. 54. 56.
Comité des Fêtes cdfpuymeras@gmail.com	Président : Romain VACON	06. 03. 03. 83. 19.
Coopérative Scolaire	Présidente : Isabelle EYRAUD	
Li Bravadaire de Saint-Georges	Présidente : Cécile CLIER	04. 90. 46. 09. 13.
Portiques	Président : Chris BERNARD	04. 90. 46. 42. 84.
Puyméras Mon Village pmvassociation84@gmail.com	Présidente : Suzanne BARNOUIN	06. 82. 75. 60. 88.
Rand'O'Soleil	Présidente : Christiane JOFRE	06. 44. 28. 45. 15.
Société de Chasse de Puyméras	Président : Jean-Pierre RIPERT	04. 90. 46. 44. 72.
Tennis Club tcpuymeras@gmail.com	Présidente : Julie BOURABAH Secrétaire : Céline BOYER Trésorière : Marine MOINIER	06. 03. 18. 43. 80. 06. 04. 53. 59. 16.
Union Sportive Autre Provence (USAP)	Président : Jean-Louis CHAUVET	06. 10. 26. 05. 27.

NUMÉROS D'URGENCE

GENDARMERIE : 04. 90. 36. 04.17. ou 17	SAMU : 15 ou 112
POMPIERS : 18 ou 112	HÔPITAL : 04. 90. 36. 04. 58.
DÉFIBRILATEUR au stade de Puyméras : les présidents et responsables de clubs, les enseignants, les commerçants et la mairie ont en leur possession une clé pour y accéder.	

CLIC Centre Local d'information et de coordination (Informations pour Personnes Agées et leur famille) : 06. 45. 76. 58. 10 ou 04. 90. 36. 54. 55

MOT DU MAIRE



Chères Puymérassiennes, chers Puymérassiens,

C'est avec joie que nous avons appris que le journal PMV allait reprendre ses parutions et nous en profitons pour informer nos habitants des évolutions, nouveautés et actualités sur la commune pendant cette année 2022. Nous en profitons pour remercier vivement Mme Danièle RAHMANI qui a assuré la Présidence du journal pendant de nombreuses années.

Tout d'abord, le PLU en cours d'élaboration (Plan Local d'Urbanisme) se déroule normalement.

Des travaux de réfection de certains chemins et le nettoyage des fossés ont été réalisés sur la commune.

La rentrée scolaire s'est très bien passée et nos enfants ont pu connaître les joies des vendanges : ils ont ramassé 150 kg de raisins à 15.5 degrés.

Nous avons entièrement rénové le CLAÉ (peintures, isolation toiture, nouvelles cloisons, etc) afin que nos enfants puissent se sentir bien accueillis et en sécurité dans ces nouveaux locaux.

Nous félicitons notre club de football l'USAP pour sa montée en Ligue Régionale 2. Nous avons œuvré pour mettre en sécurité le stade avec la mise en place d'un nouveau grillage et avons refait la pelouse.

La fête votive de Puyméras qui s'est déroulée sur 4 jours a connu un record d'affluence aussi bien pour la soupe au pistou, le concours de belote, la pétanque mais aussi la course de tracteurs, unique dans la région. Nous sommes ravis du succès de cette manifestation et remercions toutes les personnes qui ont contribué à cette réussite.

Nous avons accueilli un nouveau commerce, « SOIF » sur la commune mais déplorons la fermeture de la boulangerie. Nous espérons que ce commerce sera prochainement repris.

Notre agent technique Serge RIBIER prendra sa retraite le 1^{er} novembre 2022 après des années de bons et loyaux services.

Cette année encore, nous avons malheureusement constaté des incivilités récurrentes concernant le dépôt sauvage d'ordures et détritiques de tous genres. Nous rappelons qu'une déchetterie est ouverte à Vaison-la-Romaine et Mollans et que les services de la mairie procèdent gracieusement à l'enlèvement des encombrants tous les 2^e et 4^e jeudis du mois, sur inscription en mairie.

Nous vous souhaitons de bien terminer l'année !

Vive Puyméras !

Roger TRAPPO, maire de Puyméras.

MOT DE LA PRÉSIDENTE

DU NOUVEAU À L'ASSOCIATION PUYMÉRAS MON VILLAGE

Lors de l'assemblée générale du mardi 4 octobre 2022, Mme Danièle Rahmani, présidente de l'association, nous fait part de sa décision de quitter ses fonctions.

Aucun volontaire ne se propose parmi les personnes présentes à cette séance. Pour permettre la continuité de cette association créée depuis plus de 20 ans, je me propose pour être présidente. Toutes les activités proposées par Puyméras Mon Village pourront continuer. Ainsi, le journal de Puyméras peut reprendre sa parution avec un nouveau groupe de rédacteurs. De même, tout au long de l'année à venir, des manifestations, des conférences seront organisées pour permettre l'animation du village et faciliter les rencontres entre habitants.

Aucune cotisation ne sera demandée aux adhérents pour l'année 2023 et aucune demande de subvention ne sera présentée à la mairie.

Je suis heureuse de pouvoir remplir ce rôle pour que perdure l'association et espère vous retrouver nombreux pour animer cette fin d'année 2022.

Suzanne BARNOUIN, présidente

INFORMATIONS DU GROUPE DE RÉDACTION

15 ans... 15 ans pendant lesquels Dominique HOËN a porté, très souvent seule, la rédaction du journal de Puyméras Mon Village. Merci à elle pour cet engagement de très longue durée, pour sa persévérance et sûrement pour ses qualités de patience et de bienveillance sans lesquelles rien n'aurait été possible aussi longtemps.

Aujourd'hui, elle passe le relais. Le relais à un groupe de 6 personnes avec mesdames Mireille AUTRAN, Suzanne BARNOUIN, Françoise BERLAMONT, Dominique HOËN, Chantal FAURE et Anne de VILHET.

Notre objectif reste celui qui a prévalu depuis la création de ce bulletin :

- apporter aux habitants de la commune des informations pratiques qui viennent faciliter la vie quotidienne
- relater les événements qui ont émaillé, ou qui viendront animer, la vie de notre village
- aller à la rencontre des professionnels qui font la vie économique du village, mais aussi des bénévoles qui s'engagent chaque jour dans de nombreuses associations aussi bien que des citoyens qui pourront nous raconter Le Puyméras d'hier et d'aujourd'hui.

Comme les années précédentes, ce journal paraîtra 3 fois par an soit aux alentours de janvier / février, mai / juin et octobre et sera distribué gratuitement dans chaque boîte aux lettres. Cette parution est financée par la commune de Puyméras (papier et impression) que nous remercions et pour les autres frais (cartouches d'encre, divers) par l'association Puyméras Mon Village.

Le groupe de rédaction est preneur de toute proposition d'article qui doit obligatoirement être signé par le rédacteur. Par ailleurs, l'association se réserve le droit de ne pas insérer un article qui ne correspondrait ni à ses objectifs, ni à ses valeurs.

Toute proposition d'articles, modification ou erreur à signaler, comme toute suggestion, tant pour le journal que pour l'association, peuvent être adressées à pmvassociation84@gmail.com

Les encarts publicitaires ne seront repris qu'à partir du numéro de janvier 2023.

CONSEILS MUNICIPAUX

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 JUILLET 2022

Présents : mesdames Roselyne ARLAUD, Manon YTIER, Anne de VILHET ; messieurs André BARNOUIN, Jean-Christophe DIANOUX, David SAMBUCHI, Marc MOINIER, Pierre TARTANSON, Roger TRAPPO

Excusés : Danielle GATIGNOL, Laure-Line DIEUDONNÉ, Michel FARE, Olivier GIRARD

Absents : Cédric IMBERT, Julien VÉRA

ORDRE DU JOUR :

- RPQS assainissement 2021
- Modification règlement cantine et CLAE
- Projet Mairie : délibération plan de financement
- Assistance technique cabinet Tramoy
- Questions divers

Délibération 2022-D31 : Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de l'année 2021

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement collectif. Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération. En application de l'article D. 2224-7 du CGCT, le présent rapport et sa délibération seront transmis dans un délai de 15 jours, par voie électronique, au Préfet et au système d'information prévu à l'article L.213-2 du code de l'environnement (le SISPEA). Ce SISPEA correspond à l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (WWW.services.eaufrance.fr). Le RPQS doit contenir, à minima, les indicateurs décrits en annexes V et VI du CGCT. Ces indicateurs doivent, en outre, être saisis par voie électronique dans le SISPEA dans ce même délai de 15 jours. Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal, Oui l'exposé du Maire, après avoir délibéré à l'unanimité,

- ADOPTE le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2021
- DÉCIDE de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
- DÉCIDE de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site WWW.services.eaufrance.fr
- DÉCIDE de renseigner et publier le indicateurs de performance sur le SISPEA.

Délibération 2022-D32 : Modification règlement cantine scolaire et CLAE

Vu la création du regroupement pédagogique intercommunal entre les écoles de Faucon, Puyméras et Mérindol les Oliviers, monsieur le maire expose au Conseil Municipal la nécessité de procéder à quelques changements dans les règlements intérieurs de la cantine et du CLAE. Après avoir fait lecture des documents, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver ces règlements intérieurs. Le Conseil Municipal, Oui l'exposé du Maire, après avoir délibéré à l'unanimité,

- APPROUVE les règlements intérieurs tel que présentés en annexes
- DIT que les tarifs resteront inchangés
- AUTORISE Monsieur le Maire à les mettre en œuvre.

Délibération 2022-D33 : Plan de financement aménagement d'un nouvel hôtel de ville et de logements

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération 2022-D13 concernant le plan de financement relatif aux travaux de réhabilitation du bâtiment communal sis place de la grande fontaine et destiné à accueillir de nouveaux locaux administratifs pour la mairie et l'agence postale communale ainsi qu'un ou deux logements à loyer maîtrisé. Il précise qu'après montage du dossier financier, les services de l'Etat demandent à revoir le plan de financement comme suit, prenant compte du plafonnement des dépenses subventionnables à 700 000 euros HT.

Coût estimatif des travaux	707 200 euros	Plafonné : 700 000 euros
D.E.T.R.	253 680 euros	253 680 euros (36,34%)
CDST 2020-2022	130 060 euros	130 060 euros (18,58%)
Autofinancement	323 460 euros HT	316 260 euros (45,18%)

Le Conseil Municipal, Oui l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- APPROUVE le plan de financement
- AUTORISE monsieur le maire à solliciter la D;E;T;R auprès de Monsieur le Préfet du Vaucluse et la CDST auprès de Madame la Présidente du Conseil Départemental du Vaucluse
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier
- DIT que le programme d'aménagement du bâtiment est prévu au budget primitif.

Délibération 2022-D34 : Mission de maîtrise d'oeuvre et d'études techniques

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal le projet de réhabilitation du centre du village à compter de 2023. Il précise qu'afin de mener à bien ce projet, il convient d'avoir l'appui d'un bureau d'études. Il présente l'offre du cabinet TRAMOY : forfait journée ingénieur, spécialiste ou expert : 500 euros HT, forfait journée technicien : 480 euros HT. Il précise que les prestations sont appliquées aux quantités réellement effectuées, que la durée initiale est d'une année avec possibilité de 3 reconductions tacites de 12 mois, et pour un montant maximum de 10 000 euros HT par an. Le Conseil Municipal, Oui l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'accord-cadre relatif aux missions de maîtrise d'oeuvre et études techniques avec le cabinet TRAMOY
- DIT que les crédits seront inscrits au budget.

Délibération 2022-D35 : Mission d'assistance technique, économique et administrative du contrat de DSP assainissement collectif.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal les problèmes rencontrés avec la société SUEZ concernant le suivi du contrat de délégation de service public de l'assainissement collectif. Il explique que le cabinet TRAMOY a été contacté et qu'il serait souhaitable d'avoir son appui technique et administratif. Il présente le contenu de la mission et l'offre du cabinet TRAMOY : forfait annuel : 1 800 euros HT. Il précise que la durée initiale de la prestation est d'une année avec 3 reconductions tacites de 12 mois chacune.

Le Conseil Municipal, Oui l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché d'assistance technique et administrative de contrôle du contrat de délégation de service public d'assainissement collectif pour les exercices 2022 à 2026 tel qu'il est annexé à la présente délibération
- DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget assainissement.

QUESTIONS DIVERSES :

- Remerciements de la famille suite au décès de Mme Simone TESTE
- Devis pour la création d'une rambarde avec écusson du village pour sécuriser le virage de la place du château : 2 150 euros TTC.
- Organisation du défilé du 14 juillet
- Éclairage public : le syndicat d'électrification rurale va remplacer les ampoules par des LEDS sur les lampadaires là où c'est possible. Cependant, 20 à 30% des lampadaires sont à changer. Le compte budgétaire électricité (21 700 euros de janvier à juin) a déjà dépassé celui de l'année dernière (16 700 euros pour toute l'année). Il faudra envisager d'éteindre l'éclairage public une partie de la nuit.
- Clôture stade : monsieur MOINIER attend un second devis qui, à priori, devrait être moins élevé que celui présenté lors de la précédente réunion du conseil municipal. L'équipe de foot changeant de division, et le stade de Puyméras étant le seul aux normes, tous les matchs se joueront à Puyméras. Les entrainements se feront à Mollans et Saint Romain sauf pour les petits (5-8 ans). Il y avait 203 licenciés en 2021-2022.
- Les travaux du CLAE débutent lundi 11 juillet.
- Le goudronnage des chemins est en cours
- Il y a de gros problèmes au niveau du tri sélectif dû, en partie, aux difficultés d'accès à la déchetterie.

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU JEUDI 1er SEPTEMBRE 2022

Présents : mesdames Roselyne ARLAUD, Laure-Line DIEUDONNÉ, Manon YTIER, Anne de VILHET, messieurs André BARNOUIN, Jean-Christophe DIANOUX, Olivier GIRARD, Marc MOINIER, Pierre TARTANSON, Roger TRAPPO .

Excusés : Danielle GATIGNOL, Michel FARE.

Absents : Cédric IMBERT, David SAMBUCHI, Julien VERA (retardataire).

Monsieur le Maire fait part des décisions prises en vertu de la délégation de missions qui lui a été conférée par délibération du Conseil Municipal 2020-D11 en date du 28 mai 2020 conformément à l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Décision du maire 2022_DEC.02 du 17 août 2022 : Convention avec le Tennis Club

Vu la délibération 2010-D02 en date du 11 février 2010 autorisant la signature de la convention de mise à disposition du terrain de tennis à l'association Tennis Club de Puyméras ; Vu la demande de l'association de renouvellement de la convention ; Considérant la disponibilité des équipements DÉCIDE de donner son accord à la conclusion d'une convention de mise à disposition du terrain multisports, du court de tennis et du local des anciens vestiaires des arbitres situés sur le plateau sportif de la commune avec l'association de Tennis Club de Puyméras, représenté par sa présidente, Julie BOURABAH.

Décision du maire 2022-DEC03 du 25 août 2022 : Convention accueil de jour

Vu les délibérations 2012-D27 et 2017-D56 approuvant la mise à disposition de la salle de la Grande Fontaine au Centre Hospitalier de Vaison la Romaine un jour par semaine de 9 H à 17 H au prix de 300 euros annuel

Vu la demande dudit Centre Hospitalier pour une mise à disposition supplémentaire les mardis de 9 H à 17 H ; Considérant la disponibilité de la salle ;

DÉCIDE de donner son accord pour une mise à disposition de la salle de la Grande Fontaine les mardis et mercredis de 9H à 17 H au Centre Hospitalier de Vaison la Romaine ; Que cette mise à disposition se fera au prix de 600 euros par an pour participation aux charges courantes (eau, électricité, chauffage, climatisation...) et à compter du 23 août 2022.

ORDRE DU JOUR :

- Nomination d'un correspondant incendie et secours
- Subvention comité feux de forêt
- Convention CLAE
- Questions diverses

Nomination d'un correspondant incendie et secours : Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal par décret n°2022-1091 du 29 juillet 2022 relatif aux modalités de création et d'exercice de la fonction de conseiller municipal correspondant incendie et secours. « Art. D. 731-14.

« A défaut de désignation d'un adjoint au maire ou d'un conseiller municipal chargé des questions de sécurité » civile, le correspondant incendie et secours prévu à l'article 13 de la loi n°2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels est désigné par le maire parmi les adjoints ou les conseillers municipaux (...).

« Le maire communique le nom du correspondant incendie et secours au représentant de l'Etat dans le département et au président du conseil d'administration du service d'incendie et de secours. Dans le cadre de ses missions d'information et de sensibilisation des habitants et du conseil municipal, le correspondant incendie et secours peut, sous l'autorité du maire,

- « participer à l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d'incendie et de secours qui relève, le cas échéant, de la commune,
- « concourir à la mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde,
- « concourir à la mise en œuvre par la commune de ses obligations de planification et d'information préventive,
- « concourir à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie de la commune
- « il informe périodiquement le conseil municipal des actions qu'il mène dans son domaine de compétence »

Il indique que monsieur David SAMBUCHI étant sapeur-pompier professionnel, il compte le nommer à cette fonction si celui-ci est d'accord.

Délibération 2022-D36 ; Subvention comité des feux de forêt

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal l'assistance des bénévoles du comité des feux de forêt de Vaison la Romaine lors des manifestations et notamment durant la fête votive. Il indique qu'il serait souhaitable de leur allouer une subvention. Le Conseil Municipal, Oui l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré :

- DÉCIDE d'attribuer une aide financière d'un montant de 150 euros à l'amicale vaisonnaise solidarité environnement et forêt (comité communal de feux de forêt de Vaison la Romaine)
- DEMANDE à ce que les crédits nécessaires soient inscrits au compte 6574 du budget de la commune.

Délibération 2022-DM01 : subvention comité des feux de forêt

Suite à l'attribution d'une subvention à l'amicale vaisonnaise solidarité environnement et forêt (comité communal de feux de forêt de Vaison la Romaine) il convient de faire le virement de crédit nécessaire.

Délibération 2022-D37 : Convention CLAE

Suite à la création du RPI, les horaires d'accueil des enfants sont modifiés. Cela représente 15 mn d'accueil périscolaire supplémentaire par jour. Il convient donc de passer une nouvelle convention avec la communauté de communes pour la mise à disposition d'un directeur du CLAE. 19 enfants ont fait la rentrée scolaire cette année à Puyméras.

Suivi Dossiers Urbanisme :

1/ permis de construire

- PC 08409422N0001 : SCE VILLA LA TOSCANE : permis refusé non conforme au RNU
- PC 08409422N0002 : FAURE Claude : panneaux solaires : arrêté favorable délivré
- PC 08409422N0003 : VIGNAL Laurence : extension : arrêté favorable délivré
- PC 08409422N0004 : RIPERT Bruno : aménagement moulin huile : arrêté favorable délivré
- PC 08409422N0005 : RIPERT Jean-Pierre : extension : arrêté favorable délivré
- PC 08409422N0006 : DINGEN Franck : construction neuve : arrêté favorable délivré
- PC 08409422N0007 : VERMEIRE Sabine : modification construction existante en cours
- PC 08409422N0008 : VARD Nicolas : hangar agricole : en cours d'instruction

- DP08409422N0011 : VARD Nicolas : division de terrain : arrêté favorable délivré
- DP 08409422N0012 : STAFFELBAC Ulrich : panneaux solaires : en cours d'instruction
- DP 08409422N0013 : EDF ENR – MAURER : panneaux solaires : en cours d'instruction

QUESTIONS DIVERSES :

- Lecture du courrier envoyé par monsieur SIFFREDI
- Présentation des rambardes de sécurité faites par monsieur Gaëtan RAMOS chemin de Piégon, chemin du Moulin et chemin des Chaunes.
- Devis entretien du stade : la tondeuse étant en panne, au vu du coût de rachat d'une autre et du temps passé par les employés communaux, différentes possibilités ont été étudiées, dont l'externalisation de la tondeuse et l'arrosage. Le devis de l'entreprise Le Paysagiste, pour 108 H d'intervention par an, et d'un montant de 4 860 euros (par an) est accepté. L'entretien du rond-point de la zone artisanale est offert dans le contrat.
- Une réunion a eu lieu avec l'atelier d'architecture en charge de l'aménagement de la future mairie. Un avant-projet sera présenté d'ici un mois.
- La dernière réunion publique relative au plan local d'urbanisme est programmée le 22 septembre. Le règlement et les OAP sont en train d'être finalisés.
- La boulangerie est en liquidation judiciaire. Les demandes de reprises ne peuvent se faire que via le liquidateur judiciaire nommé par le tribunal qui attribuera le fonds de commerce au plus offrant. Monsieur MOINIER voudrait que la Mairie étudie la possibilité de racheter le fonds de commerce et établisse une charte avec le locataire. Monsieur le Maire argumente qu'il y a tout le matériel à racheter en plus du fonds de commerce. C'est un gros investissement et la municipalité a déjà d'importants projets en cours et à venir. Madame YTIER et monsieur TARTANSON suggèrent que la mairie fasse une offre minimale. Monsieur MOINIER va se renseigner.
- Depuis le 1er juin, la communauté de communes n'a plus la compétence d'entretien de l'éclairage public. Le syndicat d'électrification vauclusien (SEV) en charge des travaux d'investissement non plus. Par contre, ils proposent de diminuer l'intensité lumineuse nocturne de 80% afin de faire baisser la consommation et de ne plus remplacer qu'une ampoule sur deux. Des prestataires ont été contactés pour avoir des devis.
- Les pierres qui étaient autour de la grande fontaine ont été amenées au bord du stade pour permettre à davantage de spectateurs de pouvoir s'asseoir. Monsieur TARTANSON signale un manque d'entretien des vestiaires. Cela crée des excès de calcaire et donc des problèmes d'étanchéité. Monsieur le Maire rappelle que la convention de mise à disposition inclut l'entretien et le nettoyage par les utilisateurs, soit le club de foot. La commune prend en charge un nettoyage complet par an. Des devis sont en cours pour faire effectuer ce nettoyage (avec les vitres).
- La réunion de rentrée scolaire avec les parents est prévue le 12 septembre.

Monsieur David SAMBUCHI ne souhaite pas être désigné correspondant incendie et secours. Le conseil municipal ayant une commission sécurité, il est décidé de ne pas désigner de correspondant spécifique.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PMV DU 4 OCTOBRE 2022

Le lundi 4 octobre à 18 heures salle de la Grande Fontaine, l'association Puyméras Mon Village a tenu son assemblée générale en présence de Roger TRAPPO, maire de la commune et président d'honneur de l'association et de Daniel ROLLAND, membre d'honneur de l'association. Etaient présents 23 adhérents, 15 ont demandé à être excusés et 13 d'entre eux ont donné pouvoir pour être représentés.

Madame RAHMANI, présidente de l'association, donne lecture du rapport moral, des rapports d'activités 2021 et 2022 ainsi que du rapport financier. L'ensemble de ces rapports sont adoptés à l'unanimité. L'assemblée générale est également le moment du renouvellement des membres du conseil d'administration.

Madame RAHMANI fait part de sa décision de démissionner de ses fonctions de présidente. Messieurs BERNARD, vice-président, et GATIGNOL, trésorier, ont exprimé leur souhait de quitter le conseil d'administration Ils sont chaleureusement remerciés pour leur engagement dans l'association. Mesdames BRIENNE et HOËN sont renouvelées dans leurs fonctions. Monsieur Jean-Pierre REYBAUD présente sa candidature au poste d'administrateur. Enfin, madame BARNOUIN se propose pour succéder à madame RAHMANI et prendre ainsi la présidence de l'association. L'ensemble de ces propositions sont votées.

Madame HOËN, qui restera au conseil d'administration de PMV, nous fait part de sa décision de quitter la rédaction du journal. Elle a été la rédactrice de ce bulletin pendant plus de 15 ans. Madame RAHMANI lui présente, au nom de tous les adhérents, ses plus sincères remerciements. Un groupe de rédaction lui succédera. La parution du journal pourra ainsi reprendre.

Les orientations de travail pour l'année 2023 seront précisées lors du premier conseil d'administration et se déclineront dans le cadre des objectifs de l'association. Toutefois, deux axes principaux sont d'ores et déjà proposés à savoir :

- Reprise de la parution du Journal de PMV en version papier pour répondre à l'attente de nombreux citoyens de notre commune.
 - Organisation de manifestations à visée culturelle et de loisirs pour participer au mieux-vivre ensemble des habitants de la commune.
- Ainsi, madame BARNOUIN propose d'organiser, lors de la Sainte Catherine le 26 novembre, une manifestation d'échanges de boutures de plantes et d'arbustes.

Madame Suzanne BARNOUIN, présidente de Puyméras Mon Village

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CHOEUR DE PUYMÉRAS

Le Chœur de Puyméras, dirigé par René LINNEBANK, vient de tenir son assemblée générale annuelle en présence du maire Roger TRAPPO. Ce dernier n'a pas manqué de remercier cet ensemble vocal pour l'animation qu'il apporte au village et s'est félicité que les concerts donnés à l'extérieur propagent une belle image de Puyméras.

Il revenait aux membres du bureau, présidé par Evelyne JEVAUDAN d'exposer les rapports d'activité et de trésorerie qui furent adoptés à l'unanimité des choristes. Une preuve de la belle ambiance qui règne au sein de cette association et de la bonne gestion des responsables. Le chef de Chœur a ensuite révélé les projets, parmi lesquels le concert de Noël où chaque choriste tiendra un rôle et, précision intéressante, après que les cœurs auront été réchauffés par les chants, un vin chaud, dans la continuité, réchauffera les corps. Dans les débats qui ont suivi, des choristes ont proposé de mettre en place un groupe de travail pour inviter les Fauconnais et les habitants des villages alentour à rejoindre la chorale. Il est notamment envisagé une journée « portes ouvertes » au cours de laquelle René LINNEBANK démontrera que le chant a de multiples vertus et qu'il est très accessible, même et surtout à ceux qui pensent qu'ils ne savent pas chanter. Cela s'apprend, comme bien d'autres choses.

D'ores et déjà un téléphone : 06 33 73 56 88 pour les personnes désireuses de rejoindre une activité très épanouissante et aux multiples vertus . Michel BRUNET

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE RAND'O'SOLEIL

Le samedi 8 octobre s'est tenue au centre social de Puyméras l'assemblée générale de Rand'O'Soleil en présence de nombreux adhérents. Cette association qui vise à promouvoir et organiser des randonnées pédestres autour de Puyméras ou dans les environs compte aujourd'hui plus de 100 personnes inscrites et à jour de leur cotisation.

Madame JOFRE, présidente, a donné lecture du rapport moral et monsieur PORTET, secrétaire a présenté le rapport d'activité de l'année 2022. Madame JAVELAS a communiqué les éléments du bilan financier. L'ensemble des rapports ont été approuvés.

Les orientations pour 2023 ont été définies :

- Programmation chaque vendredi après-midi de 14 à 16 heures d'une randonnée accessible à tous, autour de Puyméras
- Programmation chaque mercredi après-midi de deux randonnées de niveau différent pour répondre aux attentes de l'ensemble des adhérents
- Programmation un dimanche par mois d'une sortie à la journée avec pique-nique tiré du sac

Mais aussi l'organisation de temps de convivialité, toujours avec le support d'une activité sportive. Par ailleurs, l'association a décidé de contribuer cette année encore au Téléthon (voir article ci-après).

Cette assemblée générale s'est terminée par un verre de l'amitié.

Christiane JOFRE, présidente de RAND'O'SOLEIL

MANIFESTATIONS ET ÉVÈNEMENTS À VENIR

DATE	ORGANISATEUR	OBJET	LIEU
26/11/22	PMV	Fête de la Sainte Catherine	Grande Fontaine
03/12/22	ROS	Téléthon	Centre Social
10/12/22	CDF	Marché de Noël	Place du Jeu de Paume
16/12/22 (19 h)	Suzanne et André BARNOUIN	Crèche de Noël	345, chemin des Chaunes
18/12/22 16 h	Choeur de Puyméras	Concert de Noël	Eglise

PMV : Puyméras Mon Village

ROS : Rand'O'Soleil

CDF : Comité des Fêtes

FÊTE DE LA SAINTE CATHERINE

Nous avons une tradition : offrir une plante aux habitants de Puyméras à l'occasion de la Sainte Catherine. Cette année se sera troc de graines, boutures, plantes ou même sachets de graines.

Rendez-vous le samedi 26 novembre 2022 autour du lavoir de la Grande Fontaine à Puyméras de 9 h à 18 heures. Vous pourrez apporter vos semences ou autres et repartir avec plantes ou graines de votre choix.

Une tombola vous sera proposée avec trois gagnants qui recevront chacun une plante. Suzanne BARNOUIN

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2022

Le 11 novembre 1918 marque la fin de la Première Guerre mondiale. Celle-ci a coûté la vie à plus de dix millions de personnes. Une cérémonie de commémoration de cet armistice est prévue le **vendredi 11 novembre** à Puyméras. Un rassemblement se fera sur la place de la Mairie à partir de 11 heures avant de rejoindre le monument aux morts. Un apéritif suivra cette cérémonie.

Chantal FAURE

TÉLÉTHON - SAMEDI 3 DÉCEMBRE 2022

Rand'O'Soleil s'associe cette année encore à la démarche du Téléthon programmé le premier week-end du mois de décembre, soit les samedi 3 et dimanche 4 décembre.

Une marche accessible à tous (marcheurs et non-marcheurs) d'une durée 3 heures environ sera proposée le **samedi 3 décembre** autour de Puyméras. Inscription et départ à partir de 9 heures au Centre Social de Puyméras. Les groupes de marche seront accompagnés par les bénévoles de l'association. Un plateau-repas pourra être partagé à partir de midi (un plat chaud avec fromage et dessert) au Centre Social de Puyméras.

Selon les organisateurs, le prix envisagé à ce jour serait de 10 euros pour la marche seule, 15 euros pour le plateau-repas. Inscriptions auprès de Christiane JOFRE par SMS uniquement : 06 44 28 45 15. Vous êtes attendus très nombreux.

Chantal FAURE

SOIRÉE CRÈCHE - VENDREDI 16 DÉCEMBRE 2022

Depuis quelques années, la famille BARNOUIN organise une soirée « crèche pastorale ».

C'est donc le vendredi 16 décembre 2022 que nous accueillerons notre invité d'honneur. La soirée débutera vers 18 h 30 – 19 h au 345, chemin des Chaunes. Cette année, « l'auberge espagnole » qui clôturera cette manifestation sera le thème du Mexique.

Petits et grands sont les bienvenus. Il est recommandé de bien se couvrir, tout se déroule en extérieur autour d'un feu de camp. Suzanne BARNOUIN



MARCHÉ DE NOËL - SAMEDI 10 DÉCEMBRE 2022



Après le franc succès d'une première édition particulièrement réussie, le Comité des Fêtes de Puyméras organisera une deuxième édition du Marché de Noël le **samedi 10 décembre de 11 heures à 19 heures**. Au cœur du village, vous pourrez déambuler pour découvrir les nombreux stands qui vous proposeront produits régionaux (bières artisanales, savon, charcuterie...), créations artistiques (bijoux, objets en cuir...) et aussi produits italiens, livres d'enfants, chocolats, vin, huîtres... dans une ambiance conviviale propice à la préparation de Noël.

Pour vous restaurer pendant cette belle journée vous aurez le choix entre :

- une restauration rapide avec flammekueches, gaufres et crêpes salées et sucrées sur la place du Jeu de Paume près du monument aux morts
- et menu « tartiflette spéciale marché de Noël » au Café des Barrys, et pourquoi pas les deux.

Et comme toujours dans ce village de Gaulois, tout se terminera par une grande fête avec prolongation de la restauration rapide et musique jusque tard dans la nuit.

Chantal FAURE

Chœur de Puyméras



Chantons Noël

Le Chœur de Puyméras vous propose de découvrir le chant choral et ses vertues humaines, lors de sa répétition pour le concert de Noël.

Rendez vous Espace culturel de Puyméras samedi 17 décembre de 10 h à 17 h, repas tiré du sac.

Concert de Noël

dimanche 18 décembre à 16h

Eglise de Puyméras

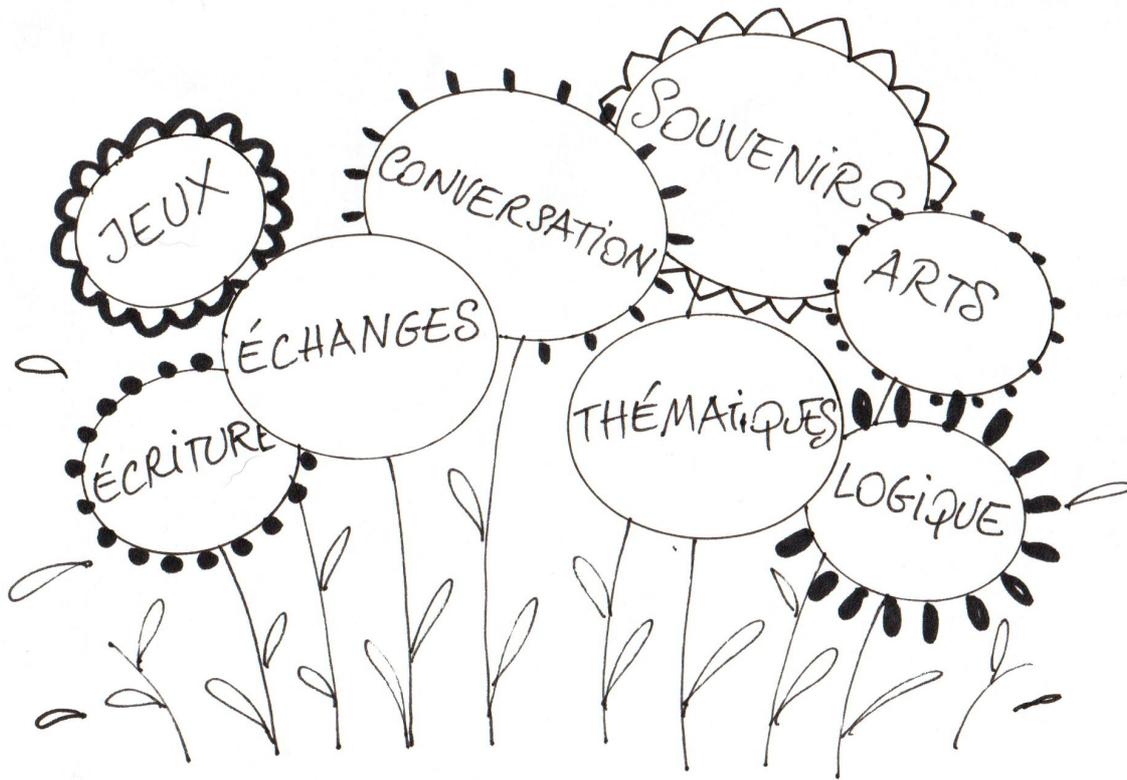
Libre participation, vin chaud à la sortie

Dominique Hoen

Association Traits et Trilles

Puyméras

Atelier «Mémoires»



A Puyméras 84110

Animé par Delfine Ragonot
Médiatrice artistique et art-thérapeute
Renseignements 06 25 82 51 09

2e et 4e jeudis du mois de 15h à 16h30
suivi d'un goûter partagé
participation financière «libre et consciente»
apporter de quoi écrire

PROJET ABC (ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE)

Depuis le 1er décembre 2021, et en étroite partenariat avec la commune, le Parc Naturel Régional (PNR) du Mont-Ventoux pilote un projet d'Atlas de la Biodiversité Communale appelé «ABC». Financé à 80 % par l'Office Français de la Biodiversité via le plan de France Relance, ainsi que par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, il se déroulera jusqu'à fin avril 2023.

Il concerne 5 communes du Parc : Vaison-la-Romaine, Crestet, Entrechaux, Faucon, Puyméras.

Les objectifs de cet « ABC » sont multiples :

- Améliorer les connaissances sur la biodiversité du territoire en structurant l'information naturaliste collectée et la mise à disposition des données.
 - Mobiliser les citoyens dans la prise en compte de la biodiversité de leur commune
 - Sensibiliser les publics (locaux, scolaires, acteurs socio-économiques, visiteurs, etc...)
 - Sensibiliser les élus en renforçant la prise en compte de la biodiversité dans les conduites des projets d'aménagement du territoire
- Jusqu'ici, des réunions publiques ont été organisées et un groupe de travail communal y a vu le jour. Constitué de citoyens et d'élus, ainsi que de professionnels du territoire, il a permis d'estimer les attentes et les envies des différents publics concernant la biodiversité de leur territoire, et d'organiser des actions diverses pour y répondre. D'ailleurs, voici celles qui ont déjà des dates :
- 5 novembre 2022 à 9 h 30 (Entrechaux) → Sortie nature : le paysage du castor
 - 19 novembre 2022 à 15 h (salle Fougau à Faucon) → Discussion : favoriser la biodiversité dans nos jardins et nos espaces publics
 - 4 mars 2023 à 9 h (Crestet) → Atelier : apprendre le chant des oiseaux
 - 4 mars 2023 à 14 h (Puyméras) → Atelier : apprendre le chant des oiseaux
 - 25 mars 2023 à 14 h (Entrechaux) → Sortie nature : plantes et fruits sauvages comestibles.

D'un point de vue scientifique, une compilation des connaissances ainsi que des inventaires naturalistes ont été effectués cette année, sur différents cortèges d'espèces : amphibiens, reptiles, mammifères dont chauve-souris, insectes et habitats naturels. Tous les résultats seront communiqués lors d'une grande réunion publique de restitution finale, en avril prochain.

Alors, si vous souhaitez participer à ce projet ou vous inscrire à une sortie, n'hésitez pas : contacter Noémie LASSAUGE, chargée de projet ABC au Parc à l'adresse suivante :

noemie.lassauge@parcduventoux.fr

Plus d'informations à : <https://www.parcduventoux.fr/atlas-de-biodiversite-communale-abc/>

Noémie LASSAUGE, chargée de projet ABC au Parc du Ventoux.

PROJET D'APRÈS-MIDI RÉCRÉATIF

L'association Puyméras Mon Village se propose d'animer un après-midi récréatif par semaine à la salle de la Grande Fontaine. Au cours de cet après-midi des personnes volontaires pourraient se retrouver autour de jeux de société tels que scrabble, belote ... suivi d'une collation partagée.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec Anne au 04. 90. 46. 41. 05. aux heures des repas.

Anne de VILHET

UN PRÉCIEUX PATRIMOINE À PRESERVER

SAINT FLAVIEN 30 ans après...

Samedi 15 octobre, le Parc Naturel Régional du Mont Ventoux a organisé une marche « Le chemin des chapelles », de Sainte Colombe à Faucon, vers Saint Flavien à Puyméras.

Il y avait environ 80 participants, de tous âges, qui ont profité d'un temps exceptionnellement ensoleillé pour leur promenade sportive et touristique..

Arrivés vers 15 heures sur la colline, on leur a raconté l'histoire mouvementée du petit sanctuaire. Construit à l'époque romane, détruit au moment des Guerres de Religion, il fut reconstruit au XVII^e siècle et orné d'un retable exceptionnel représentant Saint Flavien (évêque d'Autun au VI^e siècle), invoqué à Puyméras pour la protection des enfants. La toiture de la chapelle s'effondra vers la fin du XIX^e siècle et sa 3^e restauration fut entreprise grâce au Père Daniel BREHIER qui fut curé de Puyméras de 1990 à 1993, et l'association « La Renaissance de Saint Flavien », qui obtint un prix au concours « Un patrimoine pour demain » organisé par Pèlerin Magazine.

C'est en 1992, il y a donc 30 ans, que reprit le traditionnel pèlerinage, avec la procession des enfants vêtus de blanc, la messe devant la chapelle, l'apéritif avec les savoureuses oreillettes de Noëlle PHILIPPE suivis d'un pique-nique (si l'on peut employer ce mot...) très convivial.

Après avoir écouté la belle histoire (avec heureusement l'aide d'un haut parleur) et une intervention de Gérard MARTIN* au sujet du connétable de LESDIGUIÈRES, qui joua un rôle éminent lors des Guerres de Religion, les marcheurs sont entrés dans la chapelle. Ils ont pu admirer le fameux retable, les vitraux, le carrelage bien restauré et le passage muré qui menait autrefois à un petit ermitage. Si certains connaissaient déjà les lieux, beaucoup n'étaient jamais entrés dans la chapelle, et peut-être viendront-ils au prochain pèlerinage...

Coïncidence : juste avant l'arrivée des marcheurs, la petite-fille de Louis ARLAUD - guéri en 1923 (il avait alors 6 mois et vécut jusqu'à l'âge de 94 ans) grâce aux prières adressées par ses grand-tantes à Saint Flavien, se promenait en famille sur la colline...

Christine BLANC

* Gérard MARTIN est président de l'association «Le Chemin des Chapelles »



LA RECETTE DE CUISINE : PAIN-COING

Abondance de coings cette année. Profitez-en pour faire des desserts. Recette à l'ancienne : très facile.

- Pâte à pain ou pâte à pizza
- Coupez les coings en 4 pour enlever les pépins et souvent des indésirables
- Ne pas éplucher les fruits mais les rincer.

Pour des parts individuelles, chaque quartier doit être enveloppé de pâte.

Badigeonner d'un jaune d'oeuf pour la coloration.

Mettre au four 30 mn.

La pâte doit être colorée, piquez pour savoir si le coing est tendre. Bonne dégustation...

Suzanne BARNOUIN

FOOTBALL RENCONTRES À VENIR : MATCHS ALLER

J	Date	Rencontres	Heure et Lieu
5	06/11/22	SAINT SYLVESTRE NICE Ent.1/U.S.A.P. 1 MONDRAGONS;C;1/U.S.A.P. 2 MALAUCIÈNE R.G.3/U.S.A.P.3	15 H à NICE 15 H à MONDRAGON 15 H à MALAUCÈNE
6	13/11/22	U.S.A.P.1/CUERS PIERREFEU U.S. 1 U.S.A.P. 2 /ORANGE F.C. 2 U.S.A.P.3/LAPALUD U.S. 1	15 H PUYMÉRAS 13 H PUYMÉRAS 15 H MOLLANS
7	20/11/22	MAZARGUES A.S. 1/U.S.A.P. 1 LES VALAYANS A. S. 1/ U.S.A.P. 2 SARRAINS C.S. 2/ U.S.A.P.3	15 H MAZARGUES 15 H VALAYANS 13 H SARRAINS
8	04/12/22	U.S.A.P. 1/BARBENTANE 0.1. U.S.A.P. 2/SARRIANSC.S. 1 U.S.A.P. 3/MONTEUX 0.3	15 H PUYMÉRAS 13 H PUYMÉRAS 15 h MOLLANS
9	11/12/22	BERRES S.C.1/U.S.A.P. 1 DENTELLESF.C.1/U.S.A.P. 2 BOLLÈNE M.J.C.V.2/U.S.A.P. 3	15 H BERRES 15 H SABLET 13 H BOLLÈNE
10	15/01/23	U.S.A.P. 1/ GRASSE R.C. 2 U.S.A.P. 2/St SAT LES AVIGNON U.S. 1 SORGUES Esp.2/U.S.A.P. 3	15 H PUYMÉRAS 13 H PUYMÉRAS 13 H SORGUES
11	22/01/23	U.S.A.P.1/MENTON ROS 1 U.S.A.P.2/PIOLENC A.S. 1 U.S.A.P. 3:BÉDARRIDES A.S. 2	15 H PUYMÉRAS 13 H PUYMÉRAS 15 H MOLLANS

PAGE DE JEUX

Mots cachés : animaux (préparés par Françoise BERLAMONT)

V	K	M	M	Y	C	W	S	E	R	P	E	N	T
J	Z	C	A	C	E	O	C	T	H	L	F	C	Y
U	L	O	A	P	H	L	C	J	A	W	N	Y	Z
M	D	N	M	A	Y	E	E	H	I	C	M	J	B
E	A	V	M	N	C	M	V	P	O	A	O	Z	R
N	G	G	F	T	R	W	B	A	H	N	G	I	E
T	N	I	Z	H	O	Y	C	Q	L	A	S	Z	B
X	E	R	P	E	C	R	I	C	N	R	N	R	I
Z	A	A	O	R	O	H	G	H	L	D	O	T	S
N	U	F	U	E	D	M	O	A	M	Z	D	T	G
F	S	E	L	B	I	Z	G	T	T	R	U	H	K
H	U	I	E	N	L	Z	N	T	O	X	A	I	N
G	L	M	O	T	E	L	E	E	M	B	T	V	X
C	O	L	O	M	B	E	C	H	I	E	N	F	D

- | | |
|----------|-----------|
| AGNEAU | BREBIS |
| CANARD | CHATTE |
| CHEVAL | CHIEN |
| CIGOGNE | COCHON |
| COLOMBE | CROCODILE |
| ELEPHANT | GIRAFE |
| JUMENT | PANTHERE |
| POULE | SERPENT |

SUDOKU (préparés par Daniel ROLLAND)

2				5				
3		7	2		8		6	
			7		1		8	
		1			5		4	8
4		2		1		3		5
5	9		3			2		
	2		8		9			
	4		1		3	8		9
				6				4

2		5						
	3			6	4	1	9	
6			9	8		7		
5	7	2	4				3	1
4	6				3	9	7	5
		6		2	8			9
	8	9	7	4			2	
						3		7